



FIDUCIAL

AUDIT

AGENCE DE RENNES

40, rue du Bignon
Forum de la Rocade
B.P. 91467
35514 CESSON SÉVIGNÉ CEDEX
Tél. 02 99 26 02 50
Fax 02 99 26 86 38

SEVRE ET MAINE EMPLOI SOLIDAIRE
SEMES

1 RUE DES FILATURES

44190 – CLISSON

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2022

SOCIÉTÉ FIDUCIAIRE NATIONALE DE RÉVISION COMPTABLE

Société Anonyme d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes au capital de 250 000 € - 334 301 488 RCS Nanterre - N° TVA FR 39 334 301 488
Inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de la Région Paris - Île-de-France et Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Versailles
Siège social : Paris La Défense - 41, rue du Capitaine Guynemer - 92925 La Défense Cedex - Site : www.fiducial.fr

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Aux membres,

I OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association SEVRE ET MAINE EMPLOI SOLIDAIRE - SEMES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

III JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

V RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVE AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

VI RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

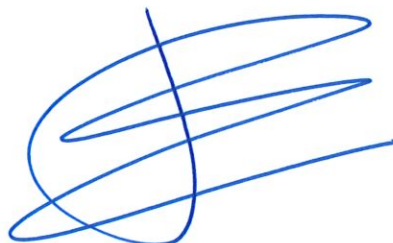
Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Cesson-Sévigné

Le 15 mai 2023

**Le Commissaire aux Comptes
FIDAUDIT**

François BEYOT



Annexe

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes :

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires	8 074	8 074		36	36-	100. 00-
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains	28 275		28 275	28 275		
	Constructions	254 476	19 029	235 447	245 626	10 179-	4. 14-
	Installations techniques Matériel et outillage	170 628	90 901	79 726	92 260	12 533-	13. 58-
	Autres immobilisations corporelles	251 141	146 774	104 366	96 046	8 321	8. 66
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	1 200		1 200	1 200		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	8		8	8		
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	810		810	1 262	452-	35. 82-
	Total I	714 612	264 779	449 833	464 712	14 879-	3. 20-
	Comptes de liaison Total II						
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes	180		180		180	
	Créances (3)						
	Créances usagers et comptes rattachés	143 568	267	143 301	113 786	29 516	25. 94
	Autres créances	58 664		58 664	75 339	16 676-	22. 13-
Comptes de Régularisation	Valeurs mobilières de placement						
	Instruments de trésorerie						
	Disponibilités	304 889		304 889	384 179	79 290-	20. 64-
	Charges constatées d'avance (3)	6 907		6 907	9 310	2 402-	25. 81-
	Total III	514 208	267	513 941	582 614	68 673-	11. 79-
Comptes de Régularisation	Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		1 228 820	265 046	963 774	1 047 326	83 552-	7. 98-

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds propres				
	Fonds associatifs sans droit de reprise	349 056	349 056		
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	93 256	115 954	22 698-	19. 57-
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	59 100-	22 698-	36 402-	160. 38-
	Autres fonds associatifs				
	Fonds associatifs avec droit de reprise :				
	Apports				
	Legs et donations				
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Ecarts de réévaluation				
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	100 520	113 601	13 081-	11. 51-
	Provisions réglementées				
	Droit des propriétaires				
	Total I	483 732	555 913	72 181-	12. 98-
	Comptes de liaison				
	Total II				
	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges	7 929	10 527	2 598-	24. 68-
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement				
	Fonds dédiés sur autres ressources				
	Total III	7 929	10 527	2 598-	24. 68-
DETTES (1)	Emprunts obligataires				
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)	336 877	366 760	29 883-	8. 15-
	Emprunts et dettes financières divers	415	415		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	98		98	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	29 445	32 380	2 935-	9. 06-
	Dettes fiscales et sociales	105 279	81 333	23 946	29. 44
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes				
	Instruments de trésorerie				
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance				
	Total IV	472 114	480 887	8 773-	1. 82-
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	963 774	1 047 326	83 552-	7. 98-

(1) Dont à plus d'un an

Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

472 114

480 887

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2022	12	31/12/2021	12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	7 525		2 835		4 690	165. 47
Production vendue de Biens et Services	943 906		824 224		119 682	14. 52
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	656 534		548 569		107 964	19. 68
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	62 468		24 146		38 322	158. 71
Collectes	1 083		1 026		57	5. 56
Cotisations	2 770		2 450		320	13. 06
Autres produits	74		138		64	46. 24
Total I	1 674 361		1 403 388		270 972	19. 31
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes	158 071		148 663		9 408	6. 33
Impôts, taxes et versements assimilés	58 911		43 492		15 419	35. 45
Salaires et traitements	1 260 746		1 023 570		237 176	23. 17
Charges sociales	216 741		181 435		35 307	19. 46
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	57 193		43 007		14 185	32. 98
Sur immobilisations : dotations aux provisions						
Sur actif circulant : dotations aux provisions	267				267	
Pour risques et charges : dotations aux provisions	82		1 234		1 151	93. 32
Subventions accordées par l'association						
Autres charges (2)	879		1 406		527	37. 46
Total II	1 752 890		1 442 806		310 084	21. 49
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	78 530		39 418		39 112	99. 22
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2022 12	31/12/2021 12	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier				
Autres intérêts et produits assimilés	1 069	537	532	99.13
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	1 069	537	532	99.13
Charges financières				
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées	2 719	2 438	281	11.54
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	2 719	2 438	281	11.54
2. Résultat financier (V-VI)	1 650-	1 901-	251	13.20
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	80 180-	41 319-	38 861-	94.05-
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		439	439-	100.00-
Produits exceptionnels sur opérations en capital	21 080	18 182	2 897	15.94
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total VII	21 080	18 621	2 459	13.20
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions				
Total VIII				
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	21 080	18 621	2 459	13.20
Impôts sur les bénéfices (IX)				
Total des produits (I+III+V+VII)	1 696 510	1 422 546	273 963	19.26
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)	1 755 610	1 445 244	310 365	21.47
Solde intermédiaire	59 100-	22 698-	36 402-	160.38-
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs				
- Engagements à réaliser sur ressources affectées				
5. EXCEDENTS OU DEFICITS	59 100-	22 698-	36 402-	160.38-

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 963 774 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 1 674 361 Euros et dégageant un déficit de 59 100 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'Association continue la nouvelle activité avec Valorise qui progresse.
Sur Semes Nature il y a eu des avoirs sur des travaux facturés mais non terminés en 2022 pour 9K€. Transfert du marché de ramassage de déchets en parc de loisirs de Divatte-sur Loire pour environ 22 K€ de NATURE vers VALORISE

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT NON SIGNIFICATIF

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Les heures facturées au 31/12/2022 à Services ont augmenté comparées à 2021 : 31 144 Heures contre 28 311 Heures en 2021.

-Le montant de la refacturation de l'activité Services à l'activité Nature est de 69 K€ sur l'exercice 2022.

-Le montant de la refacturation de l'activité Services à l'activité Valorise est de 51 K€ sur l'exercice 2022.

-Le montant de la refacturation de l'activité Nature à l'activité Valorise est de 17K€.

Les prestations de Services s'élèvent à 652 725 € contre 560 397 € au 31/12/2021.

-Les prestations de Nature baissent de 8.89 % pour atteindre 234 947 € contre 257 889 € au 31/12/2021.

-Les prestations de Valorise s'élèvent à 63 338 € contre 8 365 € au 31/12/2021.

-Le résultat par secteur d'activité s'établit de la façon suivante au 31/12/2022 :

- Services: +21 920,83 €

- Nature : - 8 028.48 €

- Valorise :- 72 992.38 €

TOTAL : -59 100.03 €

Selon l'article 20 de la loi n° 2006-486 du 23 Mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement collectif, nous vous informons que la rémunération des cadres dirigeants bénévoles et salariés a été la suivante au titre de l'exercice :

-Rémunération globale : 184 235 €

-Avantage en nature : Néant

Eléments de gestion

Le fonds de roulement au 31/12/2022 se décompose de la façon suivante : Fonds propres : 349 056 €

Report à nouveau : 93 256 € Résultat de l'exercice : - 59 100 €

Provision engagements retraite : 7 929 €

Subvention d'investissement : 100 520 €

Emprunts bancaires : 337 292 €

TOTAL : 828 953€

Moins les Immobilisations nettes - 449 833 €

Fonds de roulement = 379 120 €

Recettes, subventions, dons et adhésions : 1 611 819€ (951 432 + 656 534 + 1 083 + 2 770)

Le fonds de roulement à la clôture de l'exercice est égal à 85 Jours d'activité contre 122 jours d'activité en 2021

Subvention d'équipement Exercice 2022

Au 31/12/2022, il reste 100 521 € de subventions à virer au compte de résultat.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	8 244		
Terrains	28 275		
Constructions sur sol propre	254 476		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	163 279		8 069
Installations générales agencements aménagements divers	7 452		
Matériel de transport	166 269		32 664
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	46 014		2 033
TOTAL	665 765		42 765
Autres participations	1 200		
Autres titres immobilisés	8		
Prêts, autres immobilisations financières	1 262		
TOTAL	2 470		
TOTAL GENERAL	676 479		42 765

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles		170	8 074	8 074
Terrains			28 275	28 275
Constructions sur sol propre			254 476	254 476
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		720	170 628	170 628
Installations générales agencements aménagements divers			7 452	7 452
Matériel de transport			198 933	198 933
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		3 291	44 757	44 757
TOTAL		4 011	704 520	704 520
Autres participations			1 200	1 200
Autres titres immobilisés			8	8
Prêts, autres immobilisations financières		452	810	810
TOTAL		452	2 018	2 018
TOTAL GENERAL		4 633	714 612	714 612

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	8 208	36	170	8 074
Constructions sur sol propre	8 850	10 179		19 029
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	71 019	20 602	720	90 901
Installations générales agencements aménagements divers	2 641	941		3 582
Matériel de transport	84 521	20 344		104 865
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	36 527	22 463	20 662	38 327
TOTAL	203 559	74 528	21 382	256 705
TOTAL GENERAL	211 767	74 564	21 552	264 779

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	36				
Constructions sur sol propre	10 179				
Instal.techniques matériel outillage indus.	20 602				
Instal.générales agenc.aménag.divers	941				
Matériel de transport	20 344				
Matériel de bureau informatique mobilier	22 463				
TOTAL	74 528				
TOTAL GENERAL	74 564				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Pensions et obligations similaires	10 527	82	2 680		7 929
TOTAL	10 527	82	2 680		7 929

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients		267			267
TOTAL		267			267
TOTAL GENERAL	10 527	349	2 680		8 196
Dont dotations et reprises d'exploitation		350	2 680		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	810	810	
Clients douteux ou litigieux	267	267	
Autres créances clients	143 301	143 301	
Personnel et comptes rattachés	47	47	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	959	959	
Divers état et autres collectivités publiques	46 230	46 230	
Débiteurs divers	11 427	11 427	
Charges constatées d'avance	6 907	6 907	
TOTAL	209 949	209 949	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	221 184	221 184		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	115 693	115 693		
Emprunts et dettes financières divers	415	415		
Fournisseurs et comptes rattachés	29 445	29 445		
Personnel et comptes rattachés	28 081	28 081		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	57 682	57 682		
Impôts sur les bénéfices	29	29		
Autres impôts taxes et assimilés	19 487	19 487		
TOTAL	472 015	472 015		
Emprunts souscrits en cours d'exercice	55 527			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	85 412			

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Chantier Nature :

Logiciels : 1 an
Matériels et outillage 2 à 3ans
Matériels de Transports : 5 ans
Matériels de bureau et informatique : 2 à 3 ans

Services :

Logiciels : 1 ans
Installations et Aménagements divers : 5 à 7 ans
Matériel de bureau et informatique : 2 à 5 ans
Mobilier de bureau : 5 ans

Valorise:

Logiciels : 1 an
Constructions : 25 ans

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Matériels industriels : 5 à 10 ans
Installations générales : 5 à 10 ans
Matériels de transports : 5 ans

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	47 237
Total	47 237

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	190
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	18 316
Dettes fiscales et sociales	58 893
Total	77 399

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	6 907
Total	6 907

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	5
Agents de maîtrise et techniciens	4
Employés	6
Ouvriers	51
Total	66

Catégories de salariés 31/12/2022	31/12/2022	31/12/2021
Cadres	5	5
Encadrants	4	3
Employés	6	4
Salariés mis à disposition	16	15
Contrats aidés (CDDI)	35	23
TOTAL	66	50

Valorisation des contributions volontaires

L'association valorise le bénévolat de la façon suivante à savoir :

- 325.35 heures à 34.77€ : 11 312 .07€

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	362 000
Total	362 000

Détail des dettes garanties par des sûretés réelles

Emprunt du : Prêt privilège entreprise du 12/02/2021
 Montant initial de cette garantie : 339 999
 Montant restant dû en capital : 243 354
 Date de fin d'échéance de la garantie : 05/02/2036
 Nature de la sûreté réelle : Hypothèque légale spéciale de prêteur de deniers
 : Hypothèque immobilière conventionnelle

Emprunt du : Prêt privilège entreprise du 01/02/2021
 Montant initial de cette garantie : 22 000
 Montant restant dû en capital : 22 000
 Date de fin d'échéance de la garantie : 05/06/2028
 Nature de la sûreté réelle : Nantissement de compte bancaire rémunéré

Hypothèque Légale spéciale de preteur de deniers : 259 999.00 €

Hypothèque Immobilière Conventionnelle : 80 000 €

Nantissement de compte bancaire rémunéré : 22 000 €

Gage sur véhicule : 36 000 €

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
 Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
 Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	4 689
45 à 54 ans	11 à 20 ans	2 703
35 à 44 ans	21 à 30 ans	410
moins de 35 ans	plus de 30 ans	126
Engagement total		7 928

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Hypothèses de calculs retenues

La méthode retenue pour l'exercice est conforme aux recommandations de l'ordre des Experts Comptables et du Conseil National de la comptabilité (n°2003 R 01). Elle tient compte des éléments principaux suivants :

- Départ probable à 62 ans, 65 ans ou 67 ans suivant l'âge du personnel
- Intégration des charges sociales (départ à l'initiative du salarié)
- Augmentation annuelle des salaires de 1 % constant
- Taux d'actualisation et de revalorisation : 3.75 %
- Taux de rotation : fort
- Méthode de calcul : Rétrospective avec salaire actuel
- Indemnité légale de départ à la retraite
- Table de mortalité : INSEE 2018